

Pays : GABON

Date de soumission: 08 octobre 2011

Rapport national en vue de la dixième session du Forum des Nations Unies sur les forêts

NOTE INTRODUCTIVE

Cette formule simplifiée de rapport a été préparée en réponse à la demande formulée dans la Résolution « Les forêts au service des populations » adoptée lors de la neuvième session du Forum en février 2011¹. En conséquence, le Forum a demandé au Secrétariat du FNUF d'élaborer une formule simplifiée pour l'établissement des rapports, en consultation avec les autres membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, aux fins d'instaurer un système simple, volontaire, national d'établissement de rapports pour la dixième session du Forum traitant de la mise en œuvre de l'instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts (ci-après l'instrument relatif aux forêts)² et le traitement équilibré des quatre objectifs d'ensemble relatifs aux forêts.

Cette formule simplifiée pour l'établissement des rapports est le fruit des consultations des membres du Groupe de travail du Partenariat de collaboration sur les forêts sur la rationalisation des rapports sur les forêts. Par ailleurs, le Secrétariat du FNUF et la FAO ont consulté de nombreux représentants gouvernementaux et experts internationaux à propos de cette formule et de son contenu. Ces consultations ont été menées par le biais de cinq ateliers régionaux de renforcement des capacités³ avec la participation des coordonnateurs nationaux du FNUF et du Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales. Au total près de 136 experts nationaux et internationaux de 78 pays et cinq organisations internationales ont participé à ces ateliers, qui ont par ailleurs tiré profit de quatre projets pilotes sur la mise en œuvre de l'instrument relatif aux forêts menés actuellement par la FAO au Ghana, Libéria, Nicaragua et aux Philippines.

Cette formule simplifiée vient en complément des rapports établis au titre d'autres processus et vise tout particulièrement à identifier les lacunes critiques des systèmes de rapports nationaux et internationaux ainsi que les questions insuffisamment couvertes par les autres processus de rapport, telles que le financement des forêts et les contributions de la forêt à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Elle permettra de mieux mesurer les progrès réalisés dans tous les domaines liés à l'instrument relatif aux forêts et à ses objectifs d'ensemble.

La formule simplifiée pour l'établissement des rapports a été élaborée de manière à réduire la charge des multiples exercices de rapport supportée par les pays. A cet égard, elle prend en compte les informations qualitatives et quantitatives déjà fournies par les pays pour les évaluations des ressources forestières 2005 et 2010 de la FAO⁴.

¹ Forum des Nations Unies sur les forêts, Rapport sur les travaux de la neuvième session (1er mai 2009 et 24 janvier au 4 février 2011) 2011_E/2011/42_E/CN.18/2011/20, Page 15)

<http://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N11/261/58/pdf/N1126158.pdf?OpenElement>

² Forum des Nations Unies sur les forêts, Rapport sur les travaux de la septième session (24 février 2006 et 16-27 avril 2007)_E/2007/42, E/CN.18/2007/8

<http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N07/349/32/PDF/N0734932.pdf?OpenElement>

³ Les ateliers tenus à Bangkok, Thaïlande (10-12 octobre 2011), Nairobi, Kenya (13-15 décembre 2011), Accra, Ghana (6-8 février 2012), Beyrouth, Liban (11-13 avril 2012) et Santiago, Chili (18-20 avril 2012) étaient conjointement organisés par le Secrétariat du FNUF et la FAO.

⁴ <http://www.fao.org/forestry/fra/67090/fr/>

ORIENTATIONS POUR LA PRÉPARATION DES RAPPORTS NATIONAUX

Cette formule simplifiée pour l'établissement des rapports se compose de trois parties:

- I. L'instrument relatif aux forêts
- II. Les quatre objectifs d'ensemble relatifs aux forêts
- III. La contribution des forêts à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

L'instrument relatif aux forêts couvre un vaste éventail de questions dépassant largement le cadre de la forêt. Sa mise en œuvre nécessite une coopération étroite entre les diverses autorités. De ce fait, la préparation des rapports nationaux peut supposer la mise en place d'une coopération entre les institutions et les ministères, par exemple ceux de l'environnement, du développement économique, des finances, de l'agriculture, de la santé et de la statistique, et notamment avec les coordonnateurs nationaux du Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales, du Mécanisme pour les programmes forestiers nationaux, du mécanisme d'élaboration de critères et d'indicateurs de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) et des processus de Rio, si nécessaire.

Pour l'établissement du rapport, veuillez noter les points suivants :

- Les champs comportant des indicateurs du Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales sont surlignés en gris. Ces données seront tirées par le Secrétariat du FNUF de la base de données du programme susmentionné ;
- Si l'information pour une question spécifique n'existe pas, veuillez indiquer ND (non disponible) ou NP (non pertinent) mais ne laissez pas le champ vide –toutes les réponses aux questions contenues dans ce formulaire sont importantes et permettront au Forum d'analyser les progrès, d'identifier les lacunes et les besoins dans la mise en œuvre de l'instrument relatif aux forêts, y compris les données manquantes, et de trouver des façons et des moyens d'y remédier;
- Certaines des questions comportent une partie descriptive. Nous encourageons les pays à remplir ces parties et à faire état des informations contextuelles en complément des chiffres demandés ou des réponses du type « oui » ou « non ». Cependant, les réponses devraient être succinctes [maximum 250 caractères] pour rester dans des limites raisonnables au niveau de l'analyse ;
- Le rapport national devrait être soumis en anglais, français ou espagnol. Pour faciliter les échanges d'expérience, les pays sont également invités à présenter, au besoin, une traduction en langue anglaise du résumé de leur rapport.
- Les rapports nationaux sont à transmettre au Secrétariat du FNUF avant le **30 septembre 2012**. Il est conseillé de procéder à la soumission des rapports avant cette échéance, aux fins de faciliter la préparation des analyses et des synthèses à établir pour la dixième session du Forum ;
- Les États membres sont aimablement priés de remettre la copie originale signée de leur rapport, accompagnée d'un courrier officiel de l'institution/du Ministère concerné, par voie postale ou électronique, à l'adresse ci-dessous. Des copies électroniques devraient être disponibles en format de traitement de texte, et la copie numérisée de la lettre officielle ainsi que les éléments graphiques fournis sous forme de fichiers séparés.

Forum des Nations Unies sur les forêts
Email : unff@un.org
Secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts
Département des affaires économiques et sociales
One UN Plaza DC1-Room 1256
New York, NY 10017
Tel : 1212-963-3401, Fax : 1917-367-3186

Informations générales

Chef de l'agence forestière

Nom :	Gabriel TCHANGO
Titre :	Ministre des Eaux et Forêts
Adresse :	B.P. : 199 Libreville
Téléphone :	+241 07 28 83 77
Fax :	
Courriel :	gabrielchango@gmail.com

Coordonnateur national pour le FNUF (A remplir si différent de la personne ci-dessus)

Nom :	André Jules MADINGOU
Titre :	Ingénieur des Eaux et Forêts
Adresse :	5787 Libreville
Téléphone :	+241-07 37 28 44
Fax :	
Courriel :	madingouaj@yahoo.fr

Personne à contacter au sujet du rapport national si ce n'est pas le coordonnateur national

Nom :	NICOLE BOUDJANG
Titre :	Chargée d'Etudes du Ministre
Adresse :	B.P. : 199 Libreville
Téléphone :	+241-07 036345/06686668
Fax :	
Courriel :	boudjangnicole@yahoo.fr

Abréviations dans le questionnaire/modèle :

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ;
FLEGT : Plan d'action relatif à l'application des réglementations forestières, à la gouvernance et aux échanges commerciaux ;
OIBT : Organisation internationale des bois tropicaux ;
OMD : Objectifs du Millénaire pour le développement ;
ND : Données non disponibles ;
APD : Aide publique au développement ;
ONU : Organisation des Nations Unies ;
FNUF : Forum des Nations Unies sur les forêts ;

Abréviations dans le texte

COMIFAC : Commission des Ministres des Forêts d'Afrique Centrale ;
PSGE : Plan Stratégique Gabon Emergent ;
CFAD : Concession Forestière sous Aménagement Durable ;
FFBC : Fonds Forestier du Bassin du Congo ;
PFAB : Produits forestiers autres que le bois ;
AFD : Agence Française de Développement ;
JICA : Agence Internationale de Coopération du Royaume du Japon ;
BAD : Banque Africaine de Développement ;
PFNL : Produits Forestiers Non Ligneux ;
ACD : Accord de Conversion de la Dette ;
BIB : Bureau Industrie du Bois.

PARTIE I : L'instrument juridiquement non contraignant sur tous les types de forêts (instrument relatif aux forêts)⁵

Modules thématiques de l'instrument relatif aux forêts	<p>L'instrument relatif aux forêts a été subdivisé en cinq modules transversaux et huit modules thématiques pour en faciliter la consultation⁶ :</p> <p>1A : Renforcement de l'engagement politique en faveur de la gestion durable des forêts 1B : Financement de la gestion durable des forêts 1C : Création de capacités et transfert de technologies 1D : Participation des parties prenantes 1E : Renforcement de la coopération internationale</p> <p>2A : Application de la législation forestière et gouvernance 2B : Commerce international des produits forestiers 2C : Protection des forêts 2D : Science et recherche 2E : Sensibilisation et éducation du public 2F : Secteur et industrie privés 2G : Communautés autochtones et locales 2H : Suivi, évaluation et établissement des rapports</p> <p>Les données fournies à propos des modules thématiques de l'instrument relatif aux forêts serviront également à l'évaluation des progrès dans la réalisation des Objectifs d'ensemble relatifs aux forêts (Qs 33-49).</p>
---	---

1A : Renforcement de l'engagement politique en faveur de la gestion durable des forêts

1. Existe-t-il une déclaration de politique générale sur les forêts de portée nationale* ; les données seront tirées par le Secrétariat du FNUF de la base de données du Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales ⁷ (T14- Cadre politique et juridique) La lettre de politique sectorielle Forêt-Environnement-Pêche et le Plan Stratégique Gabon Emergent(PSGE).		
2. Existe-t-il un programme forestier national* ; les données seront tirées par le Secrétariat du FNUF de la base de données du Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales : le Plan Stratégique Forêt/Bois du plan Stratégique Gabon Emergent (T14- Cadre politique et juridique)		
3. Disposez-vous de mécanismes/processus interinstitutionnels de coopération intersectorielle pour parvenir à une gestion forestière durable ?	Oui X	Non
Dans l'affirmative, quels sont les secteurs activement impliqués :		
Agriculture		
Changement climatique	x	
Énergie		
Tourisme		
Eau		
Autres : coopérations bilatérales, organisations sous régionales et		

⁵ <http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N07/469/66/PDF/N0746966.pdf?OpenElement>

⁶ E.CN.18/2009/2, pp 4-5 (<http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N09/240/38/PDF/N0924038.pdf?OpenElement>)

⁷ http://countrystat.org/for/cont/inctables/pageid/8_mega/fr

internationales		
<p>Veillez décrire les mécanismes/ processus interinstitutionnels de coopération intersectorielle (maximum 250 mots). Créé en 2010, le Conseil National Climat dont l'objet est, sur la base d'une approche multisectorielle, chargé d'élaborer et d'évaluer la politique nationale d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques au travers le Plan National Climat *Il est à noter que la déclaration de politique générale sur les forêts ainsi que le programme d'actions qui l'accompagne sont consignés dans le discours du Premier Ministre sur la base du Plan Stratégique Gabon Emergent.</p>		
4. Vos programmes forestiers nationaux et les politiques et stratégies pertinentes contribuent-ils à l'élimination de la pauvreté ?	Oui	Non
Si oui, veuillez préciser :les politiques et stratégies contribuent à ce jour à l'élimination de la pauvreté par la rétrocession, en faveur des populations locales, des retombées issues de l'exploitation des unités forestières de gestion(ufg) et destinées aux actions de développement collectif : article 251 du Code Forestier.	x	
Les programmes forestiers nationaux ont été révisés afin d'inclure des mesures et des ressources spécifiques en vue d'éradiquer la pauvreté.	x	
Les stratégies et plans nationaux d'élimination de la pauvreté ou équivalents ont été révisés afin d'y intégrer la gestion forestière durable.	x	
<p>Veillez décrire les actions ou mesures spécifiques prises pour éradiquer la pauvreté et leurs effets (maximum 250 mots). Dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations locales, il est prévu la création de 6 millions d'hectares de forêts communautaires. Actuellement un projet financé par l'OIBT est en cours et trois sites pilotes sont en expérimentation. En outre, la loi 16/01, en son article 251 prévoit la rétrocession, en faveur des populations locales, des retombées issues de l'exploitation des unités forestières de gestion et destinées aux actions de développement collectif.</p>		
5. L'instrument relatif aux forêts a-t-il été traduit dans la (les) langue(s) officielle(s)/locale(s) de votre pays ?	Oui	Non
	x	
<p>Veillez énumérer la ou les langues dans lesquelles l'instrument relatif aux forêts a été traduit. L'instrument relatif aux forêts a été traduit en français</p>		
<p>1B : Financement de la gestion durable des forêts : l'évaluation de ce module thématique sera menée sur la base des données fournies au titre de l'Objectif d'ensemble 4 relatifs aux forêts (Q. 43-49).</p>		
<p>1C : Création de capacités et transfert de technologies</p>		
<p>6. Quel est le nombre total de personnes travaillant dans le secteur forestier(1 000 personnes-années) ; les données seront tirées par le Secrétariat du FNUF de la base de données du Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales(T13 – Emploi).Environ 18.000 emplois directs</p>		
<p>7. Quel est le nombre total de personnes travaillant dans les institutions forestières publiques ; les données seront tirées par le Secrétariat du FNUF de la base de données du Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales (T15 – Cadre institutionnel).1.000 personnes toutes catégories confondues</p>		
Votre pays dispose-t-il des capacités et de la technologie adéquate pour mettre en œuvre la gestion forestière durable ?	Oui	Non
		x
<p>Dans le cas contraire, veuillez décrire les principaux défis, y compris les besoins prioritaires sur les plans institutionnel et technologique et les domaines de connaissances qui suscitent des inquiétudes particulières (maximum250 mots).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Principaux défis : renforcement des capacités et transfert des connaissances et technologies ; insuffisance de la connaissance scientifique et technique de la ressource ; faiblesse de financement en faveur de la gestion durable des forêts ; manque de valorisation des Paiement de Services Environnementaux ; insuffisance de formation/communication/sensibilisation ; absence de stratification réaliste et appliquée du territoire (CFAD, Forêts communautaires, exploitation des PFAB, domaine rural) ; absence de surveillance. - Besoins prioritaires sur les plans institutionnel et technologique : accroître le nombre d'institutions spécialisées et assurer une formation à tous les niveaux. 		

- Domaines de connaissances qui suscitent des inquiétudes particulières : évaluation des services environnementaux ; droit de l'environnement ; dynamique des peuplements forestiers, botanique forestière ; conduite des plantations ; économie forestière ; inventaires forestiers.		
8. Votre pays participe-t-il à des transferts de technologie liée à la gestion forestière durable ?	Oui	Non
		x
Dans l'affirmative, votre pays est-il donateur ou récipiendaire de technologie en matière de gestion forestière durable ?		
Pays donateur		
Pays récipiendaire	x	
Décrivez la nature, la source et la cible de ces transferts de technologie (maximum 250 mots).		
- Nature du transfert de technologie : analyse et traitement de données satellitaires ; navigation en forêt ; acquisition de données forestières via des instruments de mesure performants et de meilleure précision ;		
- Source : Agence Internationale de Coopération Japonaise (JICA) ;		
- Cible : Ingénieurs et techniciens forestiers		
9. Existe-t-il des mesures d'incitation visant à promouvoir l'amélioration des technologies pour la gestion forestière durable ?	Oui	Non
	x	
Dans l'affirmative, veuillez cocher les réponses adéquates :		
Prêts à faible taux d'intérêt	x	
Exonérations fiscales	x	
Subventions	x	
Participation à des programmes de certification des meilleures pratiques de gestion forestière durable améliorant l'accès aux marchés	x	
Autres ; veuillez préciser (maximum 250 mots) : FSC ; ISO, FLEGT		
1D : Participation des parties prenantes		
10. Votre pays dispose-t-il de programmes pour impliquer les parties prenantes dans la formulation, la planification et la mise en œuvre de la politique de gestion forestière durable ? Dans l'affirmative, veuillez préciser les niveaux :	Oui	Non
		x
National		x
Sous-national		
Local		x
Décrivez les processus de participation du public à la gestion forestière durable, en précisant les mécanismes existants et les parties prenantes impliquées (maximum 250 mots). Il n'existe pas de mécanisme en la matière. De manière ponctuelle, l'administration forestière invite les opérateurs économiques, la société civiles, les chercheurs ainsi que d'autres administrations à examiner et valider un projet de texte lors d'un atelier.		
1E : Renforcement de la coopération internationale		
11. Votre pays est-il engagé dans une coopération internationale en matière de gestion forestière durable ? Si oui, veuillez préciser le type de coopération :	Oui	Non
	x	
Nord-Sud	x	
Sud-Sud	x	
Triangulaire		
Autre :		
Veuillez citer des exemples, en décrivant les principaux objectifs et éléments de cette coopération (maximum 250 mots).		
- Agence Française de Développement (1) Accord de Conversion de Dette (ACD). Objectif : développement durable des écosystèmes forestiers gabonais/ (2) Projet d'aménagement de petits gabonais ; objectif : amener les petits propriétaires forestiers à se regrouper et intégrer le processus d'aménagement/ (3) Bureau Industrie Bois : objectif accompagner les nationaux dans l'industrie du bois		

<p>- Agence Internationale de Coopération Japonaise (JICA) . Projet « développement d'un système d'inventaire forestier national ;</p> <p>Fonds Forestier du Bassin du Congo/BAD (FFBC) : projet « appui à la gestion durable des ressources forestières ». Objectif : réduire la déforestation et la pauvreté au Gabon.</p> <p>- Organisation Internationale des Bois Tropicaux : projet sur les forêts communautaires et leur normalisation</p> <p>- Banque Mondiale : DPL Appui aux politiques.</p>		
12. Dans quel domaine votre pays souhaite-t-il un renforcement de la coopération internationale :		
Forêts et changement climatique	x	
Forêts et biodiversité	x	
Évaluation des services écosystémiques assurés par les forêts	x	
Questions socio-économiques, y compris les moyens de subsistance	x	
Dégradation et réhabilitation des forêts	x	
Autres; veuillez énumérer :		
2A : Application de la législation forestière et gouvernance		
13. Existe-t-il une législation (loi ou code) relative aux forêts de portée nationale ; les données seront tirées par le Secrétariat du FNUF de la base de données du Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales (T14 Cadre politique et juridique).		
14. Depuis l'adoption de l'instrument relatif aux forêts en 2007, des mesures ont-elles été prises pour améliorer la législation forestière, à renforcer son application et à promouvoir la bonne gouvernance à tous les niveaux à l'appui de la gestion durable des forêts ?	Oui x	Non
15. Votre pays est-il partie à des accords/partenariats internationaux pour lutter contre le trafic illicite international de produits forestiers, y compris le bois, la faune sauvage et d'autres ressources biologiques de la forêt ?	Oui x	Non
Dans l'affirmative, votre pays est-il donateur ou bénéficiaire d'actions de renforcement de capacités visant à combattre les pratiques illégales liées à la forêt ?		
Pays donateur		
Pays bénéficiaire	x	
Veuillez décrire les principales mesures prises récemment pour renforcer l'application de la loi et la gouvernance en matière de forêts dans votre pays (maximum 250 mots).		
<p>Pour renforcer l'application de la loi et la gouvernance en matière de forêts, le Gabon a opté pour une stratégie consistant à consolider le processus de gestion durable à travers la mise sous aménagement de toutes les concessions forestières et l'établissement des plantations en essences à croissance rapide pour diminuer la pression sur les forêts naturelles. Pour y arriver cinq grands programmes ont été élaborés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Renforcement du cadre institutionnel et réglementaire ; - Aménagement durable des forêts ; - Implication des populations locales et autochtones, du secteur privé et la société civile à la gestion des ressources forestières ; - Développement de mécanismes d'appui au secteur ; - Recherche et développement des produits forestiers ; - Adhésion au processus FLEGT. <p>Par ailleurs dans le cadre du renforcement institutionnel, le décret n° 0291/PR/MEF du 18 /02/2011, portant attribution et organisation du Ministère des Eaux et Forêts a été adopté. Cet acquis est renforcé par la création du Fonds Forestier National, du Fonds Forestier pour le soutien au processus d'industrialisation de la filière bois et d'aménagement des forêts.</p>		
2B : Commerce international des produits forestiers		
16. Votre pays participe-t-il au commerce international des produits forestiers ? Dans l'affirmative, veuillez fournir une estimation de la	Oui x	Non

valeur marchande (1000 dollars des États-Unis) :	Importation		Exportation	
	2007	2011	2007	2011
Bois et produits dérivés	ND	ND	150 043	206422
Bois de feu	ND	ND	ND	ND
17. Votre pays fait-il commerce de produits forestiers non ligneux ? Dans l'affirmative, veuillez énumérer les principaux produits et fournir une estimation de la valeur marchande :			oui	
	Importation		Exportation	
	2007	2011	2007	2011
Bois de chauffe, rotins, maranthacées, garcinia klaineana, bambousa, champignons, palmier raphia (tige, feuilles, fruits), résines(okoumé, agba, ailéé...) les gommés, gnetum africanum, garcinia manī, divers fruits, les écorces...				
	ND	ND	ND	ND
<p>Veillez décrire les principales mesures prises récemment pour développer le commerce international des produits forestiers dans votre pays (maximum 250 mots).</p> <p>les principales mesures prises récemment pour développer le commerce international des produits forestiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Forum sur la gestion forestière ; - Promotion de la certification forestière ; - Soutien au sauvetage de l'Organisation Africaine du Bois (OAB) ; - Exportation uniquement des bois débités; - Atelier régional sur la transformation plus accrue du bois au Gabon (6-7 juin 2011) ; - Exonération des taxes sur le matériel de production ; - Exonération des taxes sur les produits transformés sur 5 à 10 ans selon le produit ; - Soutien aux opérateurs économiques gabonais de la branche menuiserie/ébénisterie dans le cadre de l'industrialisation de la filière bois ; - Création de la Zone Economique Spéciale à Régime Privilégié de Nkok (ZES RP) ; - Remboursement de la TVA aux opérateurs économiques ; - Atelier sur la validation des articles du Code Forestier sur les PFNL (19 octobre 2012) 				
2C : Protection des forêts				
18. Superficie forestière (1000 hectares) affectée à la conservation de la biodiversité ; les données seront tirées par le Secrétariat du FNUF de la base de données du Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales (T 3 – Désignation et gestion des forêts). (3 007 ha)				
19. Superficie forestière (1000 hectares) dans des aires protégées ; les données seront tirées par le Secrétariat du FNUF de la base de données du Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales (T 3 – Désignation et gestion des forêts). (4 400 ha dont les Parcs Nationaux, les aires protégées autres que les Parcs Nationaux, les sites d'intérêt biologique et les sites à classer)				
<p>Veillez décrire les actions significatives en rapport avec la protection des forêts, prises depuis 2007 (maximum 250 mots).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Organisation conjointe, du 5 au 11 juin 2011 à Libreville de la semaine de l'environnement et du lancement de l'année internationale des forêts dont les thèmes ont portés respectivement sur « Forêt : la nature à notre service » et « Forêt pour la vie » ; - Processus d'extension des aires protégées avec notamment : <ul style="list-style-type: none"> o La tenue de quatre réunions de la commission de classement ; o L'adoption, en 2010, d'un décret portant classement ; o Le classement d'une aire protégée de 19 200 ha. 				

- Développement des Parcs Nationaux créés en 2002 et identification d'autres aires protégées ;
- Protection intégrale de 49 espèces ;
- Protection partielle de 22 espèces
- Signature de 11 conventions entre Etat, ONG et communautés locales et populations autochtones ;
- Adoption de 09 textes réglementaires ;

Protection de cinq essences forestières :

- o Afo , *Poga oleosa*
- o Andok, *Irvingia gabonensis*
- o Douka (Makoré), *Tieghemella africana*
- o Moabi, *Baillonella toxisperma*
- o Ozigo, *Dacryodes buetnerii*
- o

2D : Science et recherche

20. Quel est le budget global(1000 dollars des États-Unis) alloué à la recherche sur les questions forestières ?	2007	2011
	ND	ND
21. Veuillez préciser les sources de ces financements :	2007	2011
Secteur public	x	x
Industrie privée	ND	ND
Coopération bilatérale	ND	ND
Coopération multilatérale	ND	ND
Autres ;veuillez décrire (maximum250 mots).		
Les fonds destinés à la gestion et à la protection des forêts proviennent principalement du budget de l'Etat		
22. Votre pays dispose-t-il d'un ou de plusieurs instituts chargés de promouvoir le développement et l'application des innovations scientifiques et technologiques pour la gestion forestière durable ?	Oui	Non
		x
Dans l'affirmative, disposent-ils de programmes de vulgarisation visant à promouvoir l'utilisation de ces innovations scientifiques et technologiques auprès des propriétaires forestiers, des communautés locales et autochtones et d'autres parties prenantes ?	Oui	Non
		x
Combien de personnes des groupes suivants ont été touchées par ces programmes de vulgarisation ?	2007	2011
Propriétaires forestiers	ND	ND
Communautés locales	ND	ND
Secteur privé	ND	ND
Communautés autochtones	ND	ND

2E : Sensibilisation et éducation du public

23. Diplômes d'étudiants de l'enseignement forestier : les données seront tirées par le Secrétariat du FNUF de la base de données du Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales (T 16-Formation et recherche).	
Quel est le nombre d'étudiants dans des disciplines liées aux forêts titulaires d'un master ès sciences ou équivalent ?	Nombre de diplômés en formation post universitaires (Master): 26
Quel est le nombre d'étudiants dans des disciplines liées aux forêts titulaires d'un bachelor ès sciences ou équivalent ?	Nombre de diplômés en formations initiale (Ingénieurs des techniques) :11
Quel est le nombre d'étudiants dans des disciplines liées aux forêts titulaires d'un certificat ou d'un diplôme d'études techniques ?	Nombre de diplômés en formation initiale (Agents techniques) :23
Quel est le pourcentage de femmes parmi les étudiants dans les disciplines liées aux forêts ayant obtenu un master en sciences	

ou équivalent ?	ND	
Quel est le pourcentage de femmes parmi les étudiants dans les disciplines liées aux forêts ayant obtenu un bachelors en sciences ou équivalent ?	ND	
Quel est le pourcentage de femmes parmi les étudiants dans les disciplines liées aux forêts titulaires d'un certificat ou diplôme d'études techniques ?	ND	
24. Votre pays a-t-il organisé des activités et événements spéciaux à l'appui de l'Année internationale des forêts ?	Oui	Non
	x	
<p>Dans l'affirmative, veuillez les décrire (maximum 250 mots).</p> <p>Le Gabon a organisé des activités et événements spéciaux à l'appui de l'Année internationale des forêts. Ces activités ont consisté entre autres à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'organisation de treize (13) conférences-débats portant sur des thèmes ci-après : <ul style="list-style-type: none"> o Contribution des écosystèmes forestiers dans la lutte contre les changements climatiques ; o Foresterie urbaine ; o Les produits forestiers non ligneux une opportunité de création d'emplois verts au Gabon ; o Les effets de la dégradation de l'environnement urbain sur la santé des citoyens ; o Comment concilier le développement et la préservation des écosystèmes forestiers au regard des exigences internationales? o Ecotourisme au Gabon: enjeux, contraintes et opportunités ; o Les connaissances, innovations et pratiques traditionnelles des peuples autochtones et communautés locales participent-elles à la conservation des écosystèmes forestiers? o Les plantes : études phyto chimiques ; o Forêt urbaine et qualité de vie ; o Forêt au service de la médecine traditionnelle ; o Forêt : réservoir d'emplois verts ; o La pratique de la science dans la conservation des ressources biologiques ; o Développement durable et patrimoine naturel. Comment rendre durable le revenu d'une ressource non renouvelable? - Organisation des stands forêts, environnement, PFNL ; - Planting d'arbres par les autorités politiques ; - Création d'une forêt avec village Pygmée ; - Exposition photo sur la nature ; et de produits de la forêt par les peuples premiers ; - Projection des vues des différents Parcs Nationaux du Gabon ; - Formation et sensibilisation d'un large public sur la forêt et la protection de l'environnement avec la participation des peuples Premiers ; - Large médiatisation. 		
1. Votre pays a-t-il pris des mesures destinées à sensibiliser le public à l'instrument relatif aux forêts et à l'importance des avantages fournis par les forêts et leur gestion durable ?	x	

Dans l'affirmative, quelles sont les approches utilisées ?		
Publications, telles que des brochures, des opuscules, des dépliants, des affiches, des spots publicitaires, télé reportages etc.	x	
Réunions avec le grand public afin de l'informer des avantages fournis par les forêts à la société	x	
Réunions avec des parties prenantes des secteurs privé et public afin de les informer des avantages de la gestion forestière durable	x	
Autres; veuillez décrire (maximum 100 mots). L'Ecole Nationale des Eaux et Forêts joue un rôle crucial à ce niveau d'information. En effet, grâce à la Forêt-école de la Mondah (actuellement Arboretum Raponda Walker), l'arborétum de Sibang un large public composé de jeunes des cycles primaires, secondaires et universitaires ainsi que des adultes sillonnent ces massifs accompagnés d'enseignants et chercheurs. Indépendamment de l'ENEF et de l'IPHAMETRA, des ONG jouent aussi ce rôle important dans l'information à l'endroit des opérateurs privés et populations locales, élèves et étudiants..		
2F : Secteur et industrie privés		
2. Existe-t-il des mécanismes de participation des parties prenantes en appui de la gestion forestière durable engageant le secteur et l'industrie privés ?	Oui	Non
	x	
3. Avez- vous établi ou renforcé des partenariats public-privé pour faire progresser la gestion forestière durable ?	Oui	Non
	x	
Dans l'affirmative, veuillez décrire (maximum 250 mots). - Elaboration des partenariats public-privé dans le cadre du développement des plantations forestières/ mise en place des dispositifs réglementaires en collaboration avec le secteur privé (Normes techniques d'inventaire et d'aménagements, guides techniques d'abattage ...) et mise en place du Bureau Industrie Bois (BIB). - Révision du Code des Investissements - Elaboration du Guide Technique d'aménagement forestier ; - Mise à disposition de 20 Milliards de cfa (40 millions de dollars) pour soutenir l'industrie du bois ; - Elaboration concertée sur la définition de l'assiette fiscale...		
Veuillez décrire les mécanismes et leurs fonctions. Quel est le rôle concret joué par le secteur et l'industrie privés dans la promotion de l'instrument relatif aux forêts et la gestion durable des forêts? (maximum 250 mots). Le secteur privé finance les aménagements forestiers (via la connaissance de la ressource, les inventaires socio-économiques, l'exploitation durables des forêts) ainsi que les industries de transformation.		
2G : Communautés autochtones et locales		
1. Les droits d'occupation et d'utilisation des terres forestières publiques par des communautés et peuples autochtones sont-ils reconnus par la loi ?	Oui	Non
		x
Veuillez décrire comment ces droits sont reconnus et appliqués (maximum 250 mots). Les terres ainsi que les ressources forestières sont la propriété de l'Etat		
2. Les communautés locales et les peuples autochtones bénéficient-ils des biens et services produits par les forêts ? ⁸	Oui	Non
	x	
Veuillez en décrire le fonctionnement (maximum 250 mots). Les communautés locales et les peuples autochtones bénéficient du droit d'usage coutumier sur les forêts environnantes. (Cueillette de PFNL, pêche, chasse, poteaux, lianes et paille pour la construction, bois pour la fabrication d'embarcations, de mortiers, pilons, bacs à traiter le manioc, ainsi que la récolte de bois de feu...)		

⁸Les politiques de partage des avantages pour la gestion des ressources forestières varient selon les pays. Dans les régimes de politique nationale imposant des permis délivrés par l'autorité en charge des forêts, les avantages peuvent inclure des paiements au titre de la protection, de la régénération et de la plantation de forêts ; des paiements pour services écosystémiques ; la récolte des produits forestiers non ligneux, le bois sec et les arbres morts ; et la récolte sélective de bois, entre autres.

3. Les connaissances et pratiques traditionnelles liées aux forêts sont elles employées dans la gestion, la planification et l'utilisation des forêts ?	Oui	Non
	x	
<p>Veillez expliquer comment elles sont utilisées et par qui (maximum 250).</p> <p>Les connaissances et pratiques traditionnelles liées aux forêts sont employées dans la gestion forestière durable par la recherche scientifique (connaissance botanique, médicaments) et des tradi praticiens.</p>		
4. Existe-t-il des mécanismes de participation des parties prenantes à l'appui de la gestion forestière durable pour les catégories suivantes ?	Oui	Non
	x	
Peuples autochtones (si applicable)	x	
Communautés locales		
<p>Veillez décrire ces mécanismes et leurs fonctions. Quel est rôle concret joué par les peuples autochtones et/ou les communautés locales dans la réalisation de la gestion forestière durable ? (maximum 250 mots).</p> <p>Les peuples autochtones jouent un rôle important dans la réalisation de la gestion forestière durable dès lors qu'ils sont étroitement impliqués dans la prise de décision relative à la mise en place des forêts communautaires. En outre, des Associations diverses militent en faveur de la défense de leurs intérêts des ainsi que pour la protection et la conservation de leur terroir.</p>		
5. Des programmes de formation et de vulgarisation sont-mis en œuvre pour les peuples autochtones et les communautés locales afin de développer des approches de la gestion des ressources réduisant les pressions exercées sur les forêts ?	Oui	Non
	x	
Dans l'affirmative, combien de personnes des communautés suivantes en ont bénéficié ?	2007	2011
Autochtones	ND	x
Locales		
PARTIE II : Objectifs d'ensemble relatifs aux forêts		
Objectif d'ensemble 1 : Mettre fin à la réduction du couvert forestier dans le monde en pratiquant une gestion forestière durable, notamment grâce à la protection des forêts, à leur régénération, au boisement et aureboisement, et redoubler d'efforts en vue de prévenir la dégradation des forêts		
1. Quelle est l'étendue des forêts et autres terres boisées du pays (1000 ha.) ; les données seront tirées par le Secrétariat du FNUF de la base de données du Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales (T.1 - Étendue des forêts et des autres terres boisées)	2005	2010
	23 000	23 000
1. Quelle est l'étendue des forêts du pays relevant de la propriété publique/privée (1000 ha) ; les données seront tirées par le Secrétariat du FNUF de la base de données du Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales (T.2 - Régime de propriété et droits de gestion des forêts).	2005	2010
	23 000	23 000
Quelle est l'étendue des forêts du pays relevant de la propriété privée (1000 ha) 0		
Quelle est l'étendue des forêts privées appartenant aux catégories suivantes (1000 ha)		
Particuliers		0
Entités et institutions commerciales privées		0
Communautés locales, autochtones et tribales		0
<p>Veillez décrire les actions significatives entreprises en liaison avec l'Objectif d'ensemble 1 relatif aux forêts (maximum 250 mots).</p> <p>Les actions significatives entreprises en liaison avec l'Objectif d'ensemble 1 relatif aux forêts consistent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Protéger les écosystèmes et conserver la biodiversité ; - La valorisation des ressources et des écosystèmes ; - Assurer l'inventaire continu des ressources ; 		

<ul style="list-style-type: none"> - Aménager les ressources forestières naturelles ; - Assurer la formation et la recherche ; - Impliquer les nationaux dans les activités du secteur des Eaux et Forêts ; - Assurer la sensibilisation et l'éducation des usagers et des populations. 		
Objectif d'ensemble 2 : Renforcer les avantages économiques, sociaux et environnementaux dérivés des forêts, y compris en améliorant les moyens de subsistance des populations tributaires des forêts		
2. Quelle est l'étendue des forêts désignées affectées à la production (1000 ha) ; les données seront tirées par le Secrétariat du FNUF de la base de données du Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales (T.3 - Désignation et gestion des forêts).	2005 10 000	2010 14 500
Quelle est l'étendue des forêts désignées affectées à la protection (1000 ha)	4 400	
Quelle est l'étendue des forêts désignées affectées à la conservation (1000 ha)	3 007	
Quelle est l'étendue des forêts désignées affectées aux services sociaux (Arboretum de Sibang, Arboretum Monseigneur Raponda Walker et la réserve intégrale d'Ipassa)(1000 ha)	2 000	
3. Quel est le volume total d'extraction de bois rond industriel (1000 m ³) ; les données seront tirées par le Secrétariat du FNUF de la base de données du Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales (T.11 - Extraction de bois et valeur du bois extrait).	2005 3 143	2010 1 600
Quelle est la valeur totale de l'extraction de bois rond industriel (1 000 dollars des États-Unis)		
Quel est le volume total d'extraction de bois de feu (1 000 m ³)	ND	
Quel est la valeur totale de l'extraction de bois de feu (1 000 dollars des États-Unis)	ND	
Quelle est la valeur totale des produits forestiers non ligneux(1 000 dollars des États-Unis)	ND	
4. Votre pays a-t-il mis en place un ou des mécanismes de paiement des services écosystémiques ?	Oui	Non
		X
Dans l'affirmative, quel est le montant estimé des paiements des services écosystémiques (1 000 dollars des États-Unis)?	2005 ND	2011 ND
Veuillez décrire le fonctionnement de ce ou ces mécanismes (maximum 250 mots).		
Ce mécanisme n'existe pas encore		
5. Quel est le nombre de visiteurs des parcs nationaux et autres aires protégées dans votre pays ?	2005 < 10 000	2011 < 100 000
6. Quelle est la superficie des parcs urbains dans votre pays (1 000 ha)?	16 ha	ND
7. Quel est le nombre estimé de visiteurs des parcs urbains dans votre pays ?	< 5 000	ND
Veuillez décrire les actions significatives entreprises en liaison avec l'Objectif d'ensemble 2 relatif aux forêts (maximum 250 mots).		
Le cadre juridique promeut tous ces types d'avantages. Le projet de mise en place des forêts communautaires en est une illustration. A cet effet, des réflexions spécifiques ont été menées sur l'amélioration de la contribution des PFNL dans la vie des communautés rurales.		
Objectif d'ensemble 3 : Accroître considérablement la superficie des forêts protégées dans le monde et celle des forêts en gestion durable et accroître la proportion des produits forestiers provenant de forêts en gestion durable		
8. Quelle est l'étendue des forêts désignées affectées à la gestion forestière durable (1000 ha) ; les données seront tirées par le Secrétariat du FNUF de la base de données du Programme d'évaluation des ressources forestières mondiales (T.3 - Désignation et gestion des forêts).	2005 10 000	2010 14 500
Quelle est l'étendue des forêts dotées de plans de gestion (1 000 ha)	2 500	6 326
9. Votre pays dispose-t-il de forêts relevant de normes de certification reconnues au plan international ?	Oui x	Non
Si oui, veuillez préciser :	Norme de certification	Superficie

	FSC	1 800
<p>Veillez décrire les actions significatives entreprises en liaison avec l'Objectif d'ensemble 3 relatif aux forêts (maximum 250 mots).</p> <p>Dans le cadre de la stratégie inscrite dans le Plan Stratégique Gabon Emergent, il est prévu en matière de gestion durable des ressources forestières de mettre en œuvre les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Création de forêts communautaires (30 000 ha); • régénérer par plantation les essences forestières mises en défens ; • reboiser les zones de savanes dégradées situées en lisière de forêts ; • développer l'agroforesterie communautaire dans les zones dégradées ; • Enrichir les trouées (forêts dégradées au sein des CFAD) ; • Mettre en défens certaines zones pour favoriser la régénération naturelle. <p>Par ailleurs des efforts sont menés pour augmenter le pourcentage de la superficie des forêts protégées à 17% conformément à l'objectif de Nagoya</p>		
<p>Objectif d'ensemble 4 : Inverser la tendance à la baisse de l'aide publique au développement affectée à la gestion durable des forêts et mobiliser des montants considérablement accrus de ressources financières nouvelles et additionnelles de toutes provenances en vue de la mise en œuvre d'une gestion durable des forêts</p>		
10. Votre pays dispose-t-il d'un budget public spécifique pour les forêts ?	Oui x	Non
11. Quel est le montant total des ressources financières consacrées au développement de la gestion, de l'administration, de la recherche et des ressources humaines en faveur des forêts (1 000 dollars des États-Unis)?	2007	2011
	ND	13 855 000
12. Si les ressources financières en faveur des forêts sont réparties entre plusieurs secteurs, veuillez indiquer les principaux contributeurs :		
Agriculture	ND	
Énergie	ND	
Eau	ND	
Changement climatique	x	
Conservation de la nature	x	
Autres ; à préciser :		
13. Le pays a-t-il été en mesure de mobiliser des montants considérablement accrus de ressources financières pour la mise en œuvre de la gestion forestière durable depuis 2007 ? Si oui, veuillez préciser les sources:	Oui x	Non
Financements publics nationaux	2007 (dollars des États-Unis)	2011 (dollars des États-Unis)
	ND	3 265 000
Financements nationaux du secteur privé	2007 (dollars des États-Unis)	2011 (dollars des États-Unis)
	ND	ND
Financements externes du secteur privé	2007 (dollars des États-Unis)	2011 (dollars des États-Unis)
	ND	ND
En l'absence d'augmentation, veuillez décrire les principaux défis posés à la mobilisation de fonds (maximum 250 mots).		
Faible sensibilisation des autres acteurs		
14. Votre pays dispose-t-il d'un Fonds forestier national ?	Oui x	Non
15. Votre pays est-il donateur ou bénéficiaire d'APD consacrée au secteur	Donateur	Bénéficiaire
		x

forestier ?				
16. Dans l'affirmative, quelle a été l'APD nette reçue/donnée pour le secteur forestier (1 000 dollars des États-Unis)?	Donateur		Récipiendaire	
	2007	2010	2007	2011
	ND	ND	ND	16 983 000
<p>Veillez décrire dans cette rubrique les actions significatives entreprises en liaison avec l'Objectif d'ensemble 4 relatif aux forêts (maximum 250 mots).</p> <p>La contribution du secteur forestier au PIB est estimée entre 4% à 8%</p>				

PARTIE III : Réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement

Les forêts peuvent contribuer significativement à la réduction de la pauvreté, à l'amélioration de la santé, à l'éducation et à l'égalité des sexes. La gestion forestière durable vise à renforcer la contribution des forêts à la réalisation des objectifs de développement convenus au plan international, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Cependant, les preuves de cette contribution et une meilleure reconnaissance de la valeur des forêts gérées de façon durable sont difficiles à réunir.

Actuellement, le seul indicateur officiel relatif aux OMD en rapport avec la forêt fournissant des informations sur la proportion de terres couvertes par des forêts est l'Indicateur 7.1 au titre de l'Objectif 7 : Préserver l'environnement. Cet indicateur ne reflète toutefois pas l'éventail complet des avantages et des services, y compris les avantages socio-économiques, fournis par la forêt à la société, ni les contributions des forêts à la réalisation d'autres OMD. L'établissement de liens directs et indirects entre les forêts et les OMD est déterminant pour garantir la mise en œuvre d'actions concrètes pour inverser la perte de couverture forestière et prévenir la dégradation des forêts tout en optimisant les avantages tirés de la forêt pour parvenir au développement durable.

Le but de cette partie de la formule de rapport est d'explorer les données, éléments de preuve et exemples démontrant la contribution des forêts et de la gestion forestière durable aux OMD, et d'identifier en parallèle les lacunes des systèmes de suivi et le manque d'indicateurs adéquats.

Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)

Veillez indiquer les OMD les plus pertinents pour les forêts dans votre pays :

- lutte contre la pauvreté et la faim ;
- les tendances liées à la santé des populations rurales ;
- lutte contre les maladies endémiques et émergentes

Objectif 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim :

La gestion forestière durable contribue-t-elle à l'atteinte de cet objectif dans votre pays ?

Oui

Non

Dans l'affirmative, disposez-vous d'indicateurs et de données spécifiques qui pourraient ou sont utilisés pour évaluer cette contribution ?

x

Veillez énumérer ces indicateurs.

- Nombre d'économats construits au sein des bases vie ;ND
- Superficies dédiées aux populations au sein des CFAD (séries agricoles) pour la production de produits vivriers ;
- Initiatives liées à la production piscicole ;
- Données sur les PFNL ND

Décrivez brièvement la contribution des forêts à l'atteinte de cet objectif (maximum 200 mots).

Le secteur forestier est réparti sur toute l'étendue du territoire national et touche toutes les couches de la société en apportant

<p>emplois directs et indirects ainsi que le développement grâce à la rétrocession en faveur des populations rurales de retombées issues de l'exploitation forestière durable.</p> <p>La contribution des forêts à l'atteinte de cet objectif passe par la diversification de l'économie permettant ainsi la promotion de la croissance et la création d'emplois : la mise en vigueur du décret portant sur l'arrêt des exportations de bois de grumes dès janvier 2010, en vue du développement de l'industrie de transformation de bois et la création de la zone spéciale économique à NKok participent de cette dynamique. En effet, avec l'industrialisation de la filière forêt-bois, la valorisation des ressources environnementales, le développement des services à forte valeur ajoutée, le secteur générera plus d'emplois estimés à ce jour entre 10 000 et 15 000 (directs et indirects).</p> <p>Réduction de la pauvreté et la malnutrition suite à la consommation des protéines animales et végétales, vente de produits forestiers autres que le bois d'œuvre issus de forêts gérées durablement.</p>		
Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous :		
La gestion forestière durable contribue-t-elle à l'atteinte de cet objectif dans votre pays ?	Oui	Non
Dans l'affirmative, disposez-vous d'indicateurs et de données spécifiques qui pourraient ou sont utilisés pour évaluer cette contribution ?	x	
<p>Veillez énumérer ces indicateurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'écoles construites par les opérateurs économiques ; ND - Nombre d'élèves ND 		
<p>Décrivez brièvement la contribution des forêts à l'atteinte de cet objectif (maximum 200 mots).</p> <p>Dans les chantiers forestiers et villages alentours aux activités, les opérateurs créent ou renforcent les différentes écoles. Ces données peuvent être l'objet d'enquêtes auprès des ministères en charge de l'éducation.</p>		
Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes:		
La gestion forestière durable contribue-t-elle à l'atteinte de cet objectif dans votre pays ?	Oui	Non
Dans l'affirmative, disposez-vous d'indicateurs et de données spécifiques qui pourraient ou sont utilisés pour évaluer cette contribution ?	x	
<p>Veillez énumérer ces indicateurs.</p> <p>% de femmes qui œuvrent dans le domaine de la gestion forestière ; ND</p>		
<p>Décrivez brièvement la contribution des forêts à l'atteinte de cet objectif (maximum 200 mots).</p> <p>Les femmes participent à la gestion durable des forêts car sorties des mêmes écoles et occupant des postes de responsabilité dans l'administration.</p>		
Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile et post-infantile :		
La gestion forestière durable contribue-t-elle à l'atteinte de cet objectif dans votre pays ?	Oui	Non
Dans l'affirmative, disposez-vous d'indicateurs et de données spécifiques qui pourraient ou sont utilisés pour évaluer cette contribution ?	x	
<p>Veillez énumérer ces indicateurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de structures sanitaires ; ND - Taux de mortalité de moins de 5 ans ; ND - Taux de mortalité infanto juvénile ND 		
<p>Décrivez brièvement la contribution des forêts à l'atteinte de cet objectif (maximum 200 mots).</p> <p>Dans les chantiers forestiers et villages alentours aux activités, les opérateurs créent ou renforcent les différentes structures sanitaires. Ces données peuvent être l'objet d'enquêtes auprès des ministères en charge de la santé.</p>		

Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle :		
La gestion forestière durable contribue-t-elle à l'atteinte de cet objectif dans votre pays ?	Oui	Non
Dans l'affirmative, disposez-vous d'indicateurs et de données spécifiques qui pourraient ou sont utilisés pour évaluer cette contribution ?	x	
Veuillez énumérer ces indicateurs. <ul style="list-style-type: none"> - Les hémorragies notamment de la délivrance ; ND - Les infections; ND - Les dysgravidies ; ND - L'hypertension artérielle et ses complications ; ND - Les complications d'avortements clandestins provoqués. ND 		
Décrivez brièvement la contribution des forêts à l'atteinte de cet objectif (maximum 200 mots). Dans les chantiers forestiers et villages alentours aux activités, les opérateurs créent ou renforcent les différentes structures sanitaires. Ces données peuvent être l'objet d'enquêtes auprès des ministères en charge de la santé pour : <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la qualité du personnel de santé et augmenter l'offre du personnel ; - Briser les tabous religieux et coutumiers entravant le recours aux systèmes de planification familiale, notamment en milieu rural ; - Renforcer les capacités des acteurs et des communautés (y compris les adolescents) ; - Suivre et évaluer les activités des organisations communautaires identifiées ; - Appuyer les organisations communautaires dans la mise en place des mécanismes de prise en charge de la santé des adolescents et des jeunes ; - Renforcer les capacités des acteurs leaderships et gestionnaire des projets. 		
Goal 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies :		
La gestion forestière durable contribue-t-elle à l'atteinte de cet objectif dans votre pays ?	Oui	Non
Dans l'affirmative, disposez-vous d'indicateurs et de données spécifiques qui pourraient ou sont utilisés pour évaluer cette contribution ?	x	
Veuillez énumérer ces indicateurs. Nombre de campagnes de sensibilisation au sein des CFAD avec le concours des structures de l'Etat ; ND		
Décrivez brièvement la contribution des forêts à l'atteinte de cet objectif (maximum 200 mots). Dans les chantiers forestiers et villages alentours aux activités, les opérateurs créent ou renforcent les structures sanitaires à partir desquelles les structures d'Etat et les ONG procèdent aux campagnes de sensibilisation, de formation et de communication. Ces données peuvent être l'objet d'enquêtes auprès des ministères en charge de l'éducation.		
Objectif 7 : Préserver l'environnement :		
La gestion forestière durable contribue-t-elle à l'atteinte de cet objectif dans votre pays ?	Oui	Non
Dans l'affirmative, disposez-vous d'indicateurs et de données spécifiques qui pourraient ou sont utilisés pour évaluer cette contribution ?	x	
Veuillez énumérer ces indicateurs. <ul style="list-style-type: none"> - Maintien du couvert forestier ;(85%) - Protection des bassins versants et des cours d'eau ; ND - Taux de dégradation due aux activités agricoles (0/9%) - Réglementation sur les déchets industriels et domestiques ND 		
Décrivez brièvement la contribution des forêts à l'atteinte de cet objectif (maximum 200 mots). Le Code forestier et ses décrets d'application fixe les règles de fonctionnement au sein des bases vie		

Objectif 8 : Mettre en place un partenariat pour le développement :		
La gestion forestière durable contribue-t-elle à l'atteinte de cet objectif dans	Oui	Non

<p>votre pays ?</p> <p>Dans l'affirmative, disposez-vous d'indicateurs et de données spécifiques qui pourraient ou sont utilisés pour évaluer cette contribution ?</p>	<p>x</p>	
<p>Veillez énumérer ces indicateurs.</p> <p>Signature des accords nord-sud et sud-sud ; ND</p>		
<p>Décrivez brièvement la contribution des forêts à l'atteinte de cet objectif (maximum 200 mots).</p> <p>Le Gabon est orienté vers l'application des accords régionaux et internationaux relatifs aux forêts</p>		
<p>Décrivez brièvement les études de cas et les succès en matière de collecte de données sur la contribution des forêts à la réalisation des OMD susceptibles de servir d'exemples de bonne pratique à d'autre pays (maximum 250 mots).</p> <p>Les règles de gestion des forêts sont décrites dans divers documents et exigent que chaque opérateur dispose d'une base vie comprenant logements, école, dispensaires et structures socio-éducatives environnantes, et eau potable. En outre, il est tenu de réaliser des projets collectifs de développement conformément à l'article 251 de la Loi 16/01 dite Code Forestier en République Gabonaise.</p>		